
AFRICA ANTIQUA

LEXIQUE

DE

GÉOGRAPHIE COMPARÉE

DE

L'ANCIENNE AFRIQUE

A la mémoire de MORCELLI,

AUTEUR DE L'AFRICA CHRISTIANA

AVANT-PROPOS

Quelle a été la nature de l'installation des anciennes populations du Nord de l'Afrique, de ce que nous croyons devoir appeler définitivement la *Berbérie*, en tant qu'établissements fixes? Quel a été, dans le vaste périmètre qu'elle embrasse, le nombre des points successivement occupés par les Phéniciens et par les Carthaginois? Ce sont là deux questions auxquelles nous ne pourrons répondre qu'après en avoir complètement éclairci une troisième, celle de l'occupation romaine, qui beaucoup plus étendue et beaucoup plus profonde, vint se superposer aux deux autres et les absorber.

Nous serons probablement bien longs à faire sortir

l'occupation romaine des diverses régions sur lesquelles elle s'étendait, des limbes du passé. Et cependant c'est nous qui, aujourd'hui, l'avons en grande partie remplacée, nous sommes où elle fut, mais nous ne pouvons dire encore ce qu'elle fut. Il nous faudrait pour cela au moins la connaissance des localités de premier et de second ordre qui en composaient le réseau principal, il nous faudrait connaître, en un mot, tous les lieux appelés à jouer un rôle plus ou moins important dans la vie du pays. Nous savons, à peu de choses près, où sont et ce qu'étaient les localités de premier ordre; j'en ai donné dernièrement l'énumération et les synonymies (1).

Mais nous ne saurions en faire autant des localités de second ordre, dont quelques-unes seulement ont échappé à l'oubli. Les documents romains qui eussent pu nous fournir les détails les plus complets sur la constitution matérielle de l'Empire, nous manquent. Les seules descriptions qui aient résisté à l'action du temps, les compositions géographiques de Pomponius Mela, de Pline, de Solin, de Martianus Capella, sont aussi insuffisantes par la forme que par le fonds.

Un concours d'événements extraordinaires nous a heureusement permis de retrouver ce qui semblait éternellement perdu pour l'histoire.

Le Christianisme, en se développant au milieu des peuples soumis à la domination romaine, ne cessa de croître et de s'étendre malgré tous les efforts des Césars, et il vint même un jour s'asseoir triomphant au centre même de leur puissance. Il dut surtout à son unité cette grande force d'expansion et cette unité à l'institution des *Conciles* (concilia), ces assemblées célèbres appelées à résoudre toutes les questions de dogme et de discipline qui pouvaient agiter l'Église. Depuis leur origine jusqu'à nos jours il s'en est tenu plus de 700, dont 18 appelés *Conciles généraux*. Bien souvent les conciles ne se composè-

(1) Voir dans le volume XXIX de la *Revue*, page 210.

rent que d'un certain nombre de fonctionnaires ecclésiastiques, évêques surtout, chargés d'examiner quelques questions de détail applicables à des circonscriptions plus ou moins étendues ; d'autres fois, ils représentaient des provinces entières et comptaient leurs membres par centaines. Et comme on recueillait avec soin le nom de tous les membres présents, ainsi que leurs titres, il est facile de voir que les actes des Conciles, récits authentiques de leurs faits et gestes, contiennent dans d'infinis détails, ce que nous a laissé ignorer l'administration romaine, ce que nous cherchons à cette heure, c'est-à-dire l'énumération complète de toutes les localités des différentes provinces soumises au pouvoir de Rome. L'Afrique y tient une place considérable, car dans leur sollicitude les chefs de l'Église y avaient multiplié les évêchés à un tel point que ce n'était plus que de grandes cures. Mais félicitons-nous en ; car c'est à cette sollicitude que nous devons de pouvoir à l'heure qu'il est reconstituer l'Afrique romaine dans ce qu'elle a de réellement essentiel.

Malgré l'importance capitale des actes des Conciles, ce n'est que fort tard que l'on commença à les réunir et à les imprimer. Et j'éprouve un certain sentiment d'orgueil en constatant que dans cette occasion l'érudition française joua, comme on va le voir, le rôle le plus brillant. C'est à elle, en effet, qu'est presque entièrement dû, comme on va le voir, ce grand travail.

La première collection des Conciles dite *Édition royale*, parce qu'elle sortit des presses installées dans le palais du Louvre, parut en 1644 et formait 37 volumes in-4°. Vingt-sept ans après, en 1671-1672, les PP. Labbe et Cossart, en donnèrent une réimpression, plus ample et enrichie de notes, en 18 volumes in-folio. Et pendant que s'achevaient ces puissants travaux, Baluze, le savant bibliothécaire de Colbert, en fit une sorte de résumé qu'il publia en 1683, sous le titre de *Nouvelle collection des Conciles*, en un volume in-folio, Paris, 1683. Enfin, en

1715, on vit paraître la grande *Collection des Conciles*, dont l'assemblée générale du clergé de France avait chargé le Père Hardouin (12 volumes in-folio). Malheureusement, cette collection dite *Maxima*, qui embrasse les actes des Conciles tenus depuis l'an 34 de notre ère, jusqu'en 1714, n'a pu faire oublier complètement celle des PP. Labbe et Cossart, bien qu'elle désigne vingt conciles que ceux-ci n'avaient pu donner. Je n'ajouterai rien à cette bibliographie des Conciles parce que cela m'entraînerait trop loin, sans nécessité.

En dehors des actes des Conciles, il est quelques documents qui apportent leur contingent à nos recherches. Le plus important est l'*Histoire de la Persécution des Vandales*, écrite par Victor de Vite, un des évêques qui assistèrent au Concile de 484 et qui en fut victime ainsi que bien d'autres. Il nous a donné, à ce sujet, une liste précieuse des sièges épiscopaux de l'ancienne Afrique. Dom Ruinart, de Reims, la publia en 1689, et en fit, grâce à l'ampleur de son inépuisable savoir, une œuvre de premier ordre.

Dom Ruinart n'eut pas d'imitateurs; on eût dit qu'il avait épuisé la matière. Depuis plus de cent ans l'Afrique ancienne paraissait presque oubliée, lorsqu'au commencement de ce siècle, un savant antiquaire italien, Morcelli, en fit l'objet spécial de longues et profondes études. Entraîné par l'intérêt puissant que présentait l'histoire de l'Église d'Afrique, il s'y consacra entièrement et après plusieurs années de recherches publia son *Africa Christiana*, l'Afrique chrétienne, 3 vol. in-4°, Brescia, 1816-1818, dans lesquels se trouve rapporté, analysé, critiqué, tout ce qu'il a pu trouver de textes et de débris de textes sur tous les faits relatifs aux annales de l'Église dans le Nord de l'Afrique, œuvre considérable, sans prix, comme ont su tant en faire nos infatigables Bénédictins, et qu'on est surpris d'avoir vu échapper à leur attention, eux qui l'eussent si bien parachevée. L'*Africa Christiana* contient dans ses 400 pages, indépendamment de l'Introduc-

tion qui en compte 47, l'énumération, par ordre alphabétique, de tous les sièges épiscopaux de la Tripolitaine, de la Byzacene, de la Proconsulaire ou Afrique proprement dite, de la Numidie, des trois Mauritanies, Sitifenne, Césarienne et Tingitane, avec quelques notes plus ou moins sommaires sur leurs titulaires. C'est un véritable dictionnaire géographique et un peu historique, dont nous n'avons fait qu'extraire celui que nous offrons aujourd'hui au public algérien sous un titre modeste, celui de *Lexique*; il n'en mérite réellement pas d'autre, puisque son but est de donner seulement une partie des éléments de la géographie ancienne, les synonymies positives reconnues jusqu'à ce jour, les noms de ceux auxquels on les doit, quelques notes sur l'état des monuments antiques encore existants au milieu des ruines. Je me suis d'ailleurs proposé surtout de signaler à l'attention des chercheurs et des explorateurs tout ce qu'il y a à faire dans ce champ si vaste continuellement ouvert à leurs entreprises: les synonymies encore inconnues et à découvrir. Et, afin de leur éviter trop de recherches, j'ai marqué d'un grand point d'interrogation tous les sujets sur lesquels doivent porter plus particulièrement leurs investigations.

Ce lexique, qui embrassera toutes les contrées de l'extrême Nord africain, aura par cela même pour titre général les mots *Africa Antiqua*; il sera divisé en deux parties distinctes: l'*Algeria Antiqua*, l'ancienne Algérie, avec la Mauritanie Tingitane ou le Marok, et la *Tunisia Antiqua*, l'antique Tunisie avec la Tripolitaine telle que l'entendaient les Anciens, c'est-à-dire limitée aux parties centrales et occidentales de la Tripolitaine actuelle. C'est par l'*Algeria Antiqua* que nous commencerons cette publication.

Il est bien entendu, qu'en empruntant à Morcelli tout ce qui fait la base de notre travail, nous y avons ajouté tout ce qu'il a cru devoir laisser de côté dans les écrivains anciens, grecs et latins, tous les résultats définiti-

vement acquis depuis soixante ans par les sciences géographiques et historiques, en ne sortant pas toutefois des limites que nous nous sommes imposées. Mais, ce qu'il faut que je m'empresse d'ajouter, c'est que sans l'œuvre du savant italien je n'eusse peut-être jamais songé à l'entreprendre, vu l'impossibilité où nous sommes de réunir tous les ouvrages dans lesquels il a puisé les éléments de son livre. Le lecteur trouvera donc tout simple, je l'espère, ce que j'ai fait, en dédiant le lexique à sa mémoire.

Alger, le 5 novembre 1885.

O. MAC CARTHY.

ALGERIA ANTIQUA

**Numidie, Maurétanie Sitifienne, Césarienne
et Maurétanie Tingitane**

A

Abigas. — Rivière de la Numidie, dont Procope fait la description dans le Livre 11^e de sa *Guerre vandالية*, § 19. Elle sortait de l'Aurasius, l'*Aourès* de nos jours, passait non loin d'une ville déserte appelée *Bagai*, au-dessous de laquelle elle jetait ses eaux fécondantes dans les mille canaux de la plaine. L'emplacement de *Bagai* se voit encore au lieu nommé par les Arabes *K's'ar-Bar'r'ai* ou Château-fort de *Bar'raï*, lequel est à 12 kilomètres au nord-ouest de *Krenchela*, près de l'*Ouéd Bar'r'ai* ou *Ouéd*

El-Hamma, qui est ainsi l'*Abigas*. Ce nom ne saurait s'appliquer à l'Ouéd Chemorra, ainsi que l'avait pensé M. de Champlouis, parce que l'Oued Chemorra est à 50 kilomètres de là, dans l'Ouest, du côté de Bâtna. Le D^r Shaw s'était douté de ces deux synonymies de Bar'r'aï, avec *Bagai* et de l'*Abigas* avec l'Ouéd Bar'r'aï (*Voyages*, ch. VIII).

Abora ou *Aborum*, est mise par Pline (Liv. V, 4), au nombre des vingt-six villes jouissant du droit romain, situées à l'intérieur de l'Afrique proprement dite, lorsqu'il la prend dans son sens le plus large. Mais l'indication est d'un autre côté tellement vague qu'on ne peut savoir si Abora appartenait à la Numidie, à la Zeugitanie ou à la Byzacène. Les noms au milieu desquels celui-ci est placé ne peuvent être d'aucun secours, parce que la plupart sont ceux des localités aussi complètement inconnues. — ?

Abutuca ou *Abutucum*. — D'après Pline (Liv. V, 4), une ville de l'Afrique proprement dite prise dans son sens le plus large et à laquelle s'applique intégralement tout ce que j'ai dit d'Abora. — ?

Abyla. — Le navigateur qui s'apprête à passer de la Méditerranée dans l'Atlantique par ce détroit célèbre séparant *deux* mondes a, sur la droite, les hautes roches de Gibraltar (429 mètres), tandis qu'à gauche il voit sortir des eaux le massif escarpé sur lequel s'élève Ceuta (194 mètres). Pour les anciens, Gibraltar s'appelait *Calpé*, Ceuta était *Abyla*. Et, afin d'immortaliser le nom d'Hercule, ils firent de celui-ci l'auteur du phénomène grandiose qui ouvrit une nouvelle route aux eaux de l'Océan en les jetant dans l'immense bassin que représente aujourd'hui la Méditerranée. Enfin, ils supposèrent que pour en consacrer le souvenir, le héros posa Calpé et Abyla comme deux énormes colonnes destinées à le rap-

peler aux âges futurs. C'est de là que le Détroit a reçu le nom fameux de *Détroit des Colonnes*. On appelait aussi *Abyla*, les montagnes situées vis-à-vis.

Acharita ou *Acharitanum Oppidum*. — D'après Pline (Liv. V, 4), une des 30 villes libres de l'Afrique proprement dite, prise dans son sens le plus large, mais c'est tout ce que nous en saurons jusqu'au jour où la pioche des travailleurs aura découvert le site de son emplacement.

La position du mot *Acharita* au voisinage de celui d'*Abzirita*, que nous savons d'une manière certaine avoir appartenu à la Proconsulaire, ne nous sert que médiocrement parce qu'elle résulte d'un simple arrangement alphabétique. Si cependant on tenait à l'utiliser, on ne pourrait guère en tirer qu'une conséquence, c'est que les deux localités appartenaient à la même circonscription administrative, ce qui ne serait peut-être pas exact. Laissons donc l'avenir trancher la question. — ?

Acra. — Ville de la Mauritanie Tingitane, comptoir fondé par les Carthaginois sur la côte de l'Atlantique, entre Mogador et Agadir. *Acra*, ainsi que les quatre autres comptoirs qui l'avoisinaient, avait dû s'affaiblir peu à peu, car au milieu du V^e siècle, en 448, avant notre ère, le Sénat de Carthage chargea l'amiral Hannon d'aller y jeter une nouvelle colonie. Il n'en est d'ailleurs nulle question dans les explorations modernes. — ?

Acufida. — Ville de la Mauritanie Sitifienne, dont le nom n'apparaît chez aucun des anciens géographes et qu'Ortelius, d'ailleurs, a simplement extrait de la Notice des Provinces et Cités d'Afrique. — ?

Au V^e siècle, elle était le siège d'un évêché (*Acufidensis Episcopus*), dont l'un des titulaires figure parmi ceux que le roi Hunéric rassembla à Carthage en 484.

L'emplacement d'*Acufida* n'a pas encore été retrouvé.

Ad. — Préposition latine qui gouverne l'accusatif et qui correspond exactement aux prépositions françaises *à, à la, aux*, et qu'emploie nombre de fois la Table Théodosienne. Mais dans tous ces cas nous croyons devoir renvoyer aux mots qui la suivent, *Ad Aquas, Ad Palmam, Ad Piscinam, Ad Templum, Ad Turres, Ad Prætorium*, etc., et auxquels nous avons laissé la forme grammaticale qu'emportait avec elle la préposition. Ainsi les mots que nous venons de citer devront être cherchés à *Aquas (Ad), Palmam (Ad), Piscinam (Ad)*, etc.

Ad Medera. — C'est le nom donné par la Table Théodoriennne au mot *Ammæderæ*, qui est le mot vrai, par suite d'une consonnance qui a trompé l'auteur.

Adquesira. — Localité que la Notice place dans la Mauritanie Césarienne, sans nous donner et sans que nous ayons jusqu'à présent d'autres détails à son sujet. Nous savons seulement qu'au commencement du V^e siècle, elle était le siège d'un évêché, parce que Honoratus qui figurait à la conférence de Carthage, en 411, en prend le titre : *Adquesirensis episcopus*. Plus tard, un autre de ses titulaires, Félix, est le 66^e parmi les évêques que le roi Hunéric rassembla à Carthage, en 484.

Le site d'Adquesira est encore inconnu. — ?

Adsinvada. — Oppidum inconnu des anciens géographes et dont on ne sait rien, si ce n'est que, suivant la Notice il appartenait à la Mauritanie Césarienne; Morcelli pense que d'après son nom, ce devait être une place maritime, ce nom lui paraissant n'être que la contraction vulgaire des mots *Ad Sinus Vada*, sur le détroit des bas-fonds, mais il n'accepte pas la lecture *Adsinnada, Adsinadensis*, donnée par Dom Ruinart et qui ne lui semble justifiée par rien. Dans tous les cas, son interprétation du mot *Adsinvada*, toute vraisemblable et toute acceptable qu'elle soit, a besoin d'être confirmée par la vue des lieux, qui sont encore inconnus.

Si on l'accepte, on pourra retrouver, sans trop d'hésitation, l'ancienne ville, mais il faudra pour cela une exploration très minutieuse de toutes les côtes algériennes, de l'embouchure de la Mlouïa à celle de l'Ampsaga (Oued El-Kebir, de Constantine), espace qui représente le rivage maritime de l'ancienne Mauritanie Césarienne; je l'ai essayé avec nos cartes hydrographiques, mais elles ne sont pas assez complètes et ne m'ont conduit qu'à des résultats douteux. Je laisse cette recherche à ceux qui pourront parcourir pédestrement les 900 kilomètres qu'il embrasse et tout voir point par point. — ?

Aithiopes. — Noms que les Grecs donnèrent aux premières populations nègres avec lesquelles ils se trouvèrent en contact, du côté de l'Égypte, et qui vient de deux mots de leur langue : *Aitô*, brûler, être noir, *Ops*, visage, les hommes au visage noir, brûlé (par le soleil). Les Latins obéissant au mécanisme alphabétique de leur langue firent d'*Aithiopes* le mot *Æthioppi*, d'où est dérivé le mot français *Éthiopiens*, auquel je renvoie.

Africa. — L'Afrique; mais ce n'est pas l'Afrique telle que nous la connaissons, ce vaste continent deux fois grand comme l'Europe, et dont le canal de Suez a fait une île immense. En mettant de côté, ainsi qu'ils le faisaient, l'Égypte et le bassin du Nil, les Anciens ne connaissaient guère, du reste, que ce qui s'étendait entre le 15^e parallèle et les rives de la Méditerranée. Et encore n'avaient-ils d'idées positives que sur les contrées que cette mer baignait dans l'Est, sur ce que les Grecs avaient appelé la Libye, entre l'Égypte et la Petite Syrte (le golfe de Gabès); puis sur l'Afrique proprement dite (*la Tunisie*), la Numidie et la Mauritanie Césarienne (*l'Algérie*), et la Mauritanie Tingitane (*le Marok*), enfin une partie de la Libye intérieure, au Midi de ces trois dernières régions. Tout cela n'embrassait pas plus de 1,500 millions d'hectares, c'est-à-dire les 3/5^{es} du continent tout entier.

Agilaam. — L'Anonyme de Ravenne ne cite des principales rivières de la Mauritanie Césarienne que celles qui arrosent ses parties centrales et occidentales depuis l'Asar ou Chelif jusqu'à la Malva ou Mlouia; il les énumère en marchant de l'Est à l'Ouest, ainsi que cela est très visible si on jette les yeux sur une carte; le document a été bien évidemment emprunté à un tracé de ce genre. Dans cette énumération, elles se présentent ainsi :

L'Asar;
L'Agilaam;
La Mina.

L'Agilaam, placé de cette manière, entre l'Asar ou Chelif supérieur et la Mina, laquelle a conservé son nom, ne peut être que l'*Ouéd Rouina*, ou *Guéd Rihou*, l'*Arhiou* du D^r Shaw, puisque l'Ouéd Rouina est la rivière la plus importante de celles qui coulent entre les deux autres, ainsi qu'on peut le voir sur la première carte venue du département d'Alger.

Agra. — « Où pouvait être *Agra*, observe Morcelli, c'est ce que les écrivains anciens ne nous disent pas. » Et alors il se demande si ce ne serait pas l'*Akrath* que Ptolémée place dans la Tingitane, près du promontoire Oleastrum, non loin de la rivière Taluda, la *Tamuda* de Pline. Assez de documents s'accordent d'ailleurs, ajoute-t-il, avec les actes du Concile, où il est mention d'Agra, pour nous apprendre que les évêques réunis à cette occasion venaient de l'Afrique, de la Numidie et de la Mauritanie qui embrassait d'ailleurs la Tingitane. Malgré le désir quelquefois immodéré qu'éprouve Morcelli à chercher des synonymies, nous sommes assez disposés à accepter celle-ci, qui nous semble fondée.

Nous ne connaissons qu'un seul titulaire de l'évêché d'Agra, comme de beaucoup d'autres évêchés, mais celui-ci offre un intérêt particulier; il apparaît au troisième concile de Saint-Cyprien, en 255, et par cette date

il se trouve être un des plus anciens évêques de l'Afrique Chrétienne. — ?

Ajura. — Ville de la Numidie dont le nom est aussi écrit *Azura*, dans les mêmes documents qui la citent au V^e siècle, cette forme paraissant être d'ailleurs la plus ancienne, puisque Pline (79 A. C.) met au nombre des Oppida de l'intérieur des terres un *Azuritanum Oppidum* ; il est vrai qu'il le place dans l'Afrique proprement dite, mais les limites de ces provinces ayant varié ceci s'explique facilement. Dans tous les cas, cette variation dans les attributions administratives a pour nous un certain prix, car n'ayant absolument rien, jusqu'ici, sur le site d'Azura, nous devons toujours croire qu'elle était en même temps voisine de la Numidie et de l'Afrique proprement dite.

Ajura ou Azura était, au commencement du V^e siècle, le chef-lieu d'un évêché, *Ajurensis* ou *Azurensis Episcopus*, dont l'un des titulaires, Victor, assista, en 411, à la conférence de Carthage. — ?

Akra Nesos, l'île Escarpée de Skytax, qu'il met à l'embouchure de la rivière sur laquelle s'élève la ville de Siga, est celle que nous appelons l'île de *Rachgoun*, située vis-à-vis de l'embouchure de la Tafna, sur laquelle se trouvait Siga.

Ala Miliaria. — L'*Ala*, chez les Romains, était un corps de cavalerie destiné surtout à couvrir les flancs de l'infanterie, de même que l'aile couvre les flancs de l'oiseau; de là son nom. — Les *Alae*, les Ailes, avaient des surnoms caractéristiques qui servaient à les distinguer les unes des autres et à les désigner d'une manière précise, mais il semble qu'on n'ait usé du procédé qu'avec une certaine réserve, car le nombre des *Alae* mentionnées dans l'histoire ancienne, est peu considérable. En Algérie, je n'en ai rencontré que quelques-unes citées

dans les inscriptions, une *Ala Exploratum Pomariensium*, à Tlemsen ; une *Ala Parthorum*, à Altaba (Hadjar Roum) ; une *Ala Thracum*, à Tirinadis (Berouâguia). Quant à l'Ala Miliaria, dont il est question dans deux inscriptions recueillies par Gruter (p. 354, 6 et 482, 7), elle appartenait à la Numidie, sans qu'il nous soit possible, jusqu'à présent, de dire où se trouvait son dépôt, car c'est bien de son dépôt dont il s'agit lorsque la Notice lui donne un évêché. On peut expliquer facilement ce fait qui, au premier abord, semble singulier. Le cantonnement des troupes a presque toujours eu un caractère transitoire ; néanmoins, dans quelques cas, sous l'empire de certaines circonstances, il a pris de la solidité ; les populations sont venues se grouper autour, y trouvant la sécurité ainsi que d'autres avantages et ont fini par y constituer des centres plus ou moins importants. Tel il en a été de l'*Ara Miliaria*, dont l'un des évêques a figuré parmi ceux qu'Hunéric condamna à l'exil en 484. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que la Notice des Dignités des Empires d'Orient et d'Occident qui cite plusieurs fois l'Ala Miliaria, met le nom au pluriel, *Alae Miliariae* ou *Miliarienses*, comme s'il y en avait plusieurs. Le temps nous expliquera peut-être un jour pourquoi, de même qu'il nous dira où se trouvait l'Ala qui fait l'objet de cet article. — ?

Albulae, Ad Albulas. — C'est le nom que porte dans l'Itinéraire d'Antonin, la seconde station de la route de Calama à Rusuccurus (Dellis), et dont la position est ainsi déterminée par le document romain :

Calama.

Ad Rubras	XXMP	ou 29	kilomètres.
Ad Albulas	XXX	»	ou 44
Ad Dracones	XIII	»	ou 21

A l'époque où je pensais avoir retrouvé Calama dans Tlemsen, Ad Rubrae ou Ad Rubras dans les ruines de

Hadjar Roum, j'avais avancé qu'Albulæ pourrait bien être représenté par Sidi A'li ben Youb, mais c'était en supposant que la distance donnée par l'Itinéraire était fautive, qu'elle était de 32 kilomètres et non de 44; or, comme rien ne m'a donné raison jusqu'ici, que les deux premiers termes de la question, Calama et Rubrae, paraissent nuls, il ne reste plus qu'à reprendre complètement l'étude de la voie de Calama à Rusuccurus (Dellis), ce que je ferai aussitôt que j'en aurai le loisir. Ceci nous donnera peut-être la synonymie d'Albulæ, que nous n'avons pas, et au sujet de laquelle nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elle était, au V^e siècle, le siège d'un évêché, dont le titulaire, appelé à Carthage, par le roi Hunéric, en 484, fut par lui envoyé en exil. Je n'ajouterai qu'une remarque à tout ceci. Les écrivains qui ont traité de la terminologie géographique de l'Itinéraire ont pensé que ces adjectifs *Albulæ*, *Rubrae*, avaient pour complément le mot *Aquæ*, les eaux, parce qu'on savait par le document romain qu'il en était ainsi de l'adjectif *Regiæ*, puisqu'il nomme à cinq reprises différentes les *Aquæ Regiæ*. Mais la conclusion ne saurait être aussi absolue, car on comprend très bien que si un ensemble d'eaux puissantes mérite le nom d'*Eaux Royales*, il ne s'en suit pas que dans les deux autres cas on ait voulu désigner des *Eaux Blanches* et des *Eaux Rouges*, phénomènes partout assez rare d'ailleurs, tandis qu'en Afrique et en Algérie, particulièrement, les *terres blanches* et les *terres rouges* sont très communes; comme elles dominaient sans doute aux deux stations d'Albulæ et de Rubrae de l'Itinéraire, c'est là surtout ce qui m'a engagé à accepter cette interprétation et à supposer que dans ces deux cas on avait dû sous-entendre *Terræ*. — ?

Alger. — Est l'*Icosium* des Romains, ainsi que le montre une inscription fixée à la base d'une de ses maisons, dans la rue Bâb Azzoun, au coin de la petite rue du Kaf-tan, mais surtout sa double distance sur Tipaza, par les

Casae Calventi (Fouka) d'un côté, à l'Ouest, et Rusgonium (au Cap Matifou), de l'autre côté, vers l'Est; distances ainsi notées par l'*Itinéraire d'Antonin*, route maritime de la Malva (la Mlouïa) à Carthage : 32 milles (47 kilomètres), et 15 milles (22 kilomètres).

Altaba ou *Altava*. — Il y avait deux localités de ce nom dans l'Afrique romaine : l'une, en Numidie, à 18 milles ou 26 kilomètres de Theveste (*Tebessa*) sur la route de Cirta (*Constantine*); la seconde, à laquelle la liste des évêchés d'Afrique, au V^e siècle, donne un évêché, *Altabensis Episcopus*, qu'elle met dans la Mauritanie Césarienne, mais dont la situation ne nous a été révélée que très tard par deux inscriptions trouvées au milieu des ruines de Hadjar Roum (*La Moricière*).

Trompé par la distance de Tlemsèn (c'était alors pour moi Calama) sur Hadjar Roum, qui est la même que celle de Calama sur Rubrae (20 milles ou 29 kilomètres), par la direction que doit avoir cette route se dirigeant sur Rusuccurus ou Dellis et qu'elle a en effet (E. 1/4 N.-E.), j'avais, n'ayant trouvé aucune inscription qui me permît d'en établir la synonymie certaine, identifié Hadjar Roum avec Rubrae ou Ad Rubras. Mais les deux inscriptions publiées par M. Cherbonneau et par M. Willmans, en 1878, rendent cette synonymie douteuse, car il faut avouer, d'un autre côté, que les deux textes que je viens de citer ont fortement besoin d'être discutés. Provisoirement cherchons Rubrae ailleurs et laissons *Altaba Mauritaniae* ici, en ajoutant qu'en 484 le titulaire de son siège épiscopal assista à la grande réunion convoquée par le roi vandale Hunéric, à Carthage.

J'ai passé plusieurs mois, en 1849-50, sur l'emplacement d'*Altaba* de Mauritanie, dont la citadelle, avec son réduit, est encore parfaitement reconnaissable, mais je n'y ai reconnu les vestiges d'aucun monument un peu important. On trouvera les détails de cette exploration et de ses résultats dans le tome I^{er} de la *Revue africaine*, 1856-57.

Quant à l'*Altaba* de Numidie, ses ruines sont bien à 26 kilomètres de Tébessa, sur la route de Constantine. M. Renier (Inscriptions rom. de l'Algérie, 3,238) y avait relevé une inscription qu'il recueillit comme prise en un lieu appelé *Henchîr Altabîa*, sans s'apercevoir qu'il nous révélait la synonymie d'*Altaba*, et le *Corpus Inscriptio-num*, t. VIII, 2, p. 245, a commis le même oubli. La dénomination moderne est restée, on le voit, bien près de l'ancienne, et, comme ce fait se répète fréquemment, nous engageons de nouveau les explorateurs à prêter à ces similitudes une sérieuse attention.

Amaura. — Les anciens écrivains se taisent complètement au sujet d'Amaura, que nous savons seulement avoir appartenu à la Mauritanie Sétifienne, par la Notice. Elle était le siège d'un évêché, *Amaurensis Episcopus*, dont le titulaire, Urbanus, assista, en 484, à la réunion que fit alors, à Carthage, le roi Hunéric.

Rien n'est encore venu jeter quelque lumière sur le site d'*Amaura*. — ?

Ambia. — Localité de la Mauritanie Césarienne, résidence d'un évêque qui, en 484, se rendit à Carthage où il était appelé avec d'autres par le roi Hunéric, qui les envoya en exil.

Je ne sais pourquoi Morcelli, cherchant le nominatif d'*Ambianensis Episcopus*, est allé proposer *Agbia*, qui était un lieu de la Proconsulaire, tout à fait différent, ainsi qu'il le remarque lui-même.

On ignore encore quel était le site d'Ambia, et je n'ai rien trouvé qui ait pu me mettre sur sa trace. — ?

Amigas. — Variante du nom de l'*Abigas*, rivière de Numidie et auquel nous renvoyons.

Ampelousia. — A 9 kilomètres droit dans l'Ouest de Tanger s'élève ce Cap, l'un des plus remarquables du monde, ainsi que l'a très bien dit M. Renou, dans son

ouvrage sur le Marok, page 294. En effet, c'est lui qui détermine, au Midi, sur l'Atlantique, l'entrée du Déroit de Gibraltar, en même temps qu'il constitue l'angle nord-ouest du Continent africain. Les navigateurs espagnols lui ont donné le nom de *Cap Spartel* ou de *Sparto*, à cause de l'halfa ou sparte qui le couvre en partie ; c'est de là que les Arabes ont fait leur mot *Achbertîl* ou *Chbertîl*, mais son véritable nom indigène est *Râs Achakkar* ; néanmoins, l'expression *Cap Spartel* est la seule employée par les Européens. Les Lybyens l'appelaient *Kôtès* ou le Promontoire des vignes, dénomination que les Grecs traduisirent par *Ampelousia*, qui a la même signification. C'est Pomponius Mela qui nous en informe au début de son Livre I, chap. V. (Voyez aussi Pline, Livre V, 1).

Ampora, que les gens de race punique, dit Morcelli, ont dû prononcer *Amphora* et *Anbura*, était une localité de Numidie, assez importante pour avoir été le siège d'un évêché, *Amporensis Episcopues*. Le premier dont il soit mention dans l'histoire est Donatus, qui assista à la conférence de 411 ; le second Cresconius, qui figure à la grande Convention de 484, à Carthage aussi. Où est Ampora? — ?

Ampsaga, en punique, la *Rivière Large*, est ce cours d'eau, l'un des plus importants de l'Algérie orientale qui sort de sources abondantes au voisinage de l'ancienne Sila, à 36 kilomètres au Midi de Constantine, prend jusque sous les murs de cette ville le nom d'*Ouéd Bou Merzoug*, la rivière du pays fertilisé, qu'il perd aussitôt pour recevoir celui beaucoup plus caractérisé d'*Oued Remel*, la rivière du sable, lequel disparaît à son tour, devant le développement de son cours, qui lui a fait donner par les Arabes, jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, l'épithète de *Grand*, *Oued El-Kebîr*, la Grande Rivière, expression à peu près identi-

que à celle qu'employaient les Carthaginois, la Large Rivière, *Ampsaga*. D'après une inscription découverte par M. Cherbonneau, ce nom s'était tout à fait naturalisé, seulement on l'écrivait sans y mettre un P, *Amsaga*. — Longueur totale : 150 kilomètres.

Anatis. — Rivière de la Mauritanie Tingitane, dont l'embouchure dans l'Atlantique était, suivant l'exploration de Polybe, consultée par Pline (livre V, 1), à 205,000 pas ou 312 kilomètres de celle du Lixus, la rivière d'El Araïche. D'après cela l'*Anatis* correspond exactement à cette grande rivière, aux eaux lentes, remplies de plantes aquatiques, que les Arabes ont nommée, avec raison, *Oum er Rebîa'* (la Mère des Herbes), et à l'entrée de laquelle s'élève Azemmour.

Ancorarius Mons. — Le mont Ancorarius ; nom que portait au IV^e siècle de notre ère une portion des parties Nord du massif de l'Ouarensenis, ainsi que cela résulte du récit des campagnes du duc Théodose contre les partisans de Firmus. Sorti de Succabar pour aller ruiner de fond en comble la forte position que les Maures avaient prise à Gallonatis, il tomba ensuite sur les Maziques groupés au Castellum Tingitanum (Orléansville), après avoir passé le mont Ancorarius. Et comme j'ai de fortes raisons pour croire que Gallonatis se trouvait au milieu des montagnes, dans le Sud-Ouest et à une distance peu considérable de Teniet-el-Had, que pour se rendre de là à Orléansville il faut franchir la masse principale de l'Ouarensenis, on voit que celle-ci représente bien évidemment l'Ancorarius.

Angaucani, avec plusieurs variantes dont une semble assez admissible : *Ianguaucani* ; tribu de la Mauritanie Tingitane, mentionnée par Ptolémée (Liv. IV, c. 1) qui lui assigne une position telle qu'on peut croire qu'elle était à cheval sur les deux rives du cours moyen de l'*Anatis*

(*Ouéd Oum er Rebia'*), à l'est d'Azemmour et au nord-est des Autololes. En admettant avec M. Græberg et M. Vivien (le *Nord de l'Afrique*, p. 409) qu'ils fussent identiques aux *Azganjan* de Léon l'Africain, qui occupaient une partie de la province de Garet, à l'Ouest de la Mlouia inférieure, il faut reconnaître que depuis Ptolémée (125 de l'ère chrétienne) ils s'étaient notablement déplacés, mais le fait est tellement commun chez les populations du Nord de l'Afrique que cela ne saurait être une objection.

Angua ou *Ancua*, est placée par Holstenius dans la Byzacène; mais Morcelli préfère, avec Hardouin, la mettre dans la Numidie, non loin de *Musti* (Mest, autour de la Koubba de Sidi Abd er Rebou). Elle était, en 411, la résidence d'un évêque, *Anguiensis Episcopus*, qui figure à la Conférence de Carthage. Je ne sais qui a pu autoriser Morcelli à placer *Angua* non loin, *nec longè*, de *Musti*, mais jusqu'à présent je n'ai eu sous la main aucun document assez complet pour vérifier l'exactitude de ce qu'il avance et lui donner surtout plus de précision.

Avis aux chercheurs. — ?

Apanilyé. — Ville de la Mauritanie Tingitane dont le *Périple* de Skylax seul a parlé; il la met sur une rivière, vis-à-vis des îles de Gadès (*Cadix*), au delà de la colonne d'Hercule (*Gibraltar*) et du promontoire de Libye (vis-à-vis de *Ceuta*) en venant de l'Est. — La seule localité qui, sur la rive marokaine du Détroit et après examen des lieux, me paraisse remplir la double condition indiquée par l'écrivain grec, est celle que dans le pays on appelle le *Vieux Tanger*, Tandja el Kdima, laquelle est à 4 kilomètres de Tanger dans l'Est-Sud-Est, sur une rivière, l'*Oualon* de Ptolémée, grossie en ce point même d'une autre plus petite. Et comme Skylax ne parle en aucune façon de Tanger, on peut en conclure tout naturellement qu'*Apanilyé* existait antérieurement, c'est-à-dire au

moins vers 340 avant notre ère. Tandja el Kdîma, que l'on nommait au temps du Bekrî *El Beïdha* (la Blanche) a été l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'Écrivain arabe, à cause des antiquités que l'on y remarquait encore à cette époque, au XI^e siècle. — Mon savant ami, M. Henri Mathieu, que j'ai consulté au sujet de la signification du mot Apanilyé, après avoir fait quelques recherches à ce sujet, m'a répondu que ce mot, inexplicable par les langues ibériennes ou berbères, se traduisait au contraire, sans erreur possible, par les langues ariennes, où les mots *apanal* ou *nahil* désignaient un lieu situé au confluent de deux rivières, ainsi que l'était la cité antique, dont les ruines portent le nom de Vieux Tanger.

Apisia, voyez *Apissana*.

Apissana. — Morcelli ne trouvant aucun renseignement au sujet de cette localité, pense que son nom a pu se cacher sous celui de la *Civitas Apisia*, dont il est mention deux fois dans une inscription de l'an 9 de l'ère chrétienne, rapportée par Gruter (p. 470, n° 1), et que l'on trouve aussi dans Orelli, n° 3,057. Mais il fait remarquer que l'inscription ajoute au nom d'Apisia le qualificatif *Majus*, le grand, ce qui ferait croire qu'il y en avait une autre de moindre importance, et comme nous ne connaissons rien de semblable au sujet d'Apissana, il faut laisser de côté l'hypothèse de Morcelli, en nous contentant d'inscrire Apissana au nombre des évêchés de Numidie, la seule chose que nous sachions positivement, l'un de ses titulaires ayant figuré, parmi les Donatistes, à la conférence de Carthage, tenue en 411. Seulement il restera toujours à expliquer pourquoi *Apisia majus*, à laquelle on donnait le titre de *Civitas*, ne figure au nombre des évêchés. Il est vrai, comme je l'ai fait remarquer, que nous n'en avons pas la liste complète. Dans tous les cas, je ferai remarquer que si l'emplacement d'*Apissana*

nous est inconnu, celui d'*Apisia majus* a pu être exactement déterminé comme on le verra à ce mot dans le Lexique de la *Tunisia Antiqua*.

Aquae, les Eaux, ville de la Mauritanie Césarienne, à laquelle Morcelli joint expressément ce qualificatif, afin de la distinguer de deux autres centres du même nom, situés dans la Byzacène et en Numidie.

Les Romains, qui ne prêtaient qu'une médiocre attention aux eaux purement minérales froides, avaient, au contraire, une estime toute particulière pour les eaux thermales, ainsi que le prouvent les grandes installations qu'ils y ont faites dans la plupart des cas, et les monuments qu'ils y ont élevés. Dans le langage ordinaire, on avait fini par ne plus les désigner que par le mot *Aquae*, les eaux, bien que la plupart d'entre elles eussent des surnoms. C'est quelque chose de semblable à l'habitude qu'ont les Arabes de les appeler simplement *Hammam*, ce mot impliquant, il est vrai, l'idée d'une grande chaleur, ce que l'expression latine laissait sous-entendre. Nous connaissons cependant deux de ces *Aquae* qui sont pour ainsi dire restées innommées, ce qui avait engagé Morcelli à les classer sous la dénomination d'*Aquae Mauritaniae Caesariensis*, Eaux de la Mauritanie Césarienne, et *Aquae Numidiae*, Eaux de la Numidie.

Ce sont elles dont nous allons nous occuper.

On connaît dans l'étendue de la Mauritanie Césarienne huit sources ou groupes de sources thermales. Les plus renommées sont celles qui portent aujourd'hui le nom d'*Hammam Rîgha* (prononcez *Rîr'a*), du nom d'une tribu guerrière qui occupait jadis le territoire de la Colonie des *Aquae* ou *Aquae Mauritaniae Caesariensis*.

Mais au IV^e siècle, en 337, à la mort de Constantin, elle avait perdu ce titre de *Colonie*, puisque la copie de l'Itinéraire d'Antonin que nous possédons et qui fut rédigée à cette époque, la nomme simplement *Aquae*. Et cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'un siècle et demi

après, en 484, Victor de Vite, la citant au nombre des évêchés de la Césarienne, se sert seulement de l'expression *Civitas, Civitas Aquitaniae*, la Cité où il y a des Eaux, de même qu'en Gaule cette grande province qui embrasse toute la région Sud-Ouest, s'était appelée l'*Aquitaine*. C'est cette expression un peu vague d'*Aquae* qui a engagé Morcelli à y ajouter *Mauritaniae Caesariensis*, de la Mauritanie césarienne, pour les distinguer des autres *Aquae*.

Les *Aquae* de la Césarienne étaient le siège d'un évêché dont quatre titulaires figurent dans l'histoire de l'Église. Le premier assista au concile de Cabarsussis, en 393; le second à la Conférence de Carthage, en 411, les deux autres furent victimes des violences de Genséric et de Hunéric, en 455 et 484.

La synonymie des *Aquae* de la Césarienne était facile à établir puisque leur distance de Césarée, prise sur la route de Sufasar (*A'moura*), soit 25 milles romains ou 37 kilomètres, est exactement la même que celle de Cherchel à Hammam Rîr'a. C'est le Dr Shaw, qui, avec sa sagacité ordinaire, a le premier fait le rapprochement (Voyages, t. 1, ch. IV). Seulement il les appelle *Hammam Merigah*, au lieu d'*Hammam Rîgha* (prononcez *Rîr'a*). On ignore encore d'où peut venir cette différence d'orthographe qui paraît très fondée, car le consciencieux voyageur anglais avait vu les lieux et il connaissait fort bien les Rîgha.

Aquae Albae (les Eaux blanches). — C'est le nom qu'Holstenius, (in *Adnot. ad Patrum Rom.*, p. 90) donne à un Oppidum dont on ne trouve aucune trace dans les anciens écrivains, et qu'il place dans la Mauritanie Sétifiennne. Morcelli rappelle à ce sujet les *Aquae*, situés au sud de Caesarée (Cherchêl), c'est-à-dire Hammam Rîr'a; mais Hammam Rîr'a, qui se trouve dans la partie centrale de la Césarienne est fort loin de la Sétifiennne, et rien autre chose ne justifie ce rapprochement. Il faudrait

reprendre le passage d'Holstenius et faire attention. Cette ville eut pour évêque un des ecclésiastiques que le roi Hunéric envoya en exil après le concile de 484. — ?

Aquae Albae. — Celles-ci appartiennent à la Numidie, mais sans qu'il ait été possible, jusqu'ici, d'en déterminer le site. Morcelli, après les avoir confondues avec les *Aquae* auxquelles il a imposé, non sans raison, le surnom de *Numidiques* (voyez ci-dessus), ajoute qu'on peut les assimiler avec la station située à 24 milles (35 kilomètres) plus loin et qu'il nomme *Novas Aquilianas*. Je lui laisse tout le bénéfice du rapprochement, si on peut l'admettre, et je conseillerai aux explorateurs de ne pas trop s'y arrêter. Constatons en passant que les exemplaires de l'itinéraire d'Antonin qui mettent 24 milles entre les *Novae Aquilianae* et *Bulla Regia* sont dans l'erreur, et qu'il faut accepter le chiffre 33 milles (49 kilomètres), donné par d'autres exemplaires, d'après Surita.

Les *Aquae Albae* de la Numidie eurent deux évêques connus, l'un qui figura à l'Assemblée de Carthage, en 411, et le second qui assista au Concile tenu dans cette même ville, en 484, sous Hunérik. — ?

Aquae Mauritaniae Cæsariensis, voyez ci-dessus au mot *Aquae* seul.

Aquae Numidicae, ou simplement *Aquae*, *Ad Aquas*. — La seconde station d'après l'itinéraire d'Antonin, sur la route d'Hippone à Carthage par *Bulla Regia*, à 25 milles (37 kilomètres) d'Onellaba qui était elle-même à 50 milles d'Hippone, les *Aquae* se trouvant seulement à 5 milles (7,405 mètres) de *Simittu Colonia*, *Chemtou*. Le même motif qui a engagé Morcelli à surnommer les Hammam Rir'a les *Eaux chaudes de la Mauritanie Césarienne*, lui a fait appeler celles-ci les *Eaux Numidiques*, *Aquae Numidicae*. Mais il n'a pas assez réfléchi à ce qu'il allait dire en les plaçant *non longè*, non loin d'Hippone, alors qu'elles en sont à 75 milles romains ou 111 kilomètres. Les

Eaux Numidiques étaient le chef-lieu d'un évêché dont le titulaire, en 411, assista à l'Assemblée de Carthage.

Aquae Sirenses, les Eaux thermales du Sira; nom que portait à l'époque romaine les sources thermales auxquelles les Arabes ont donné celui de *Hammam ben Henefia*, en même temps que la rivière sur les bords de laquelle elles se trouvent prenait celui de *Oued el Hammam*, la rivière des Bains-Chauds. Les sources sont à 25 kilomètres dans l'ouest-sud-ouest de Maskara. Leur température varie de 63 à 66 degrés; (*Revue africaine*, I, 475, et le *Guide de l'Algérie*, par Piesse, p. 265). — On appelle encore aujourd'hui *Plaine de Sira* celle que traversent les eaux de la rivière à leur sortie des montagnes, pour se rendre dans le Sig.

Aquae Tibilitanae (les Eaux Tibilitaines). — Première station de la route de Cirta à Hippone (Bône), à 54,000 pas (79,974 mètres), soit 80 kilomètres de Cirta (Itinéraire d'Antonin), à 15 milles (22,215 mètres) de la Villa Serviliana, qui était elle-même à 25 milles ou 37 kilomètres d'Hippone. Mais tout cela n'a pas autant de valeur pour nous que ce que je vais ajouter. Les *Aquae Tibilitanae* des Anciens sont les *Hammam Meskhoutine* (les Bains Enchantés), si célèbres chez les Arabes, qui durent leur ancien nom à la ville voisine de *Tibilis*, qui n'en est qu'à 7 kilomètres au Midi. Les ruines s'appellent aujourd'hui *Announa*; elles sont sur la route de Constantine à Guelma, et seulement à 16 kilomètres de cette ville, dans l'Ouest.

Aquartillae. — Localité de la Numidie, qui, d'après une inscription recueillie par Renier, p. 280, se trouvait à l'ouest de Constantine, sur le versant oriental du Chetaba.

Aquisira. — Évêché de la Mauritanie Césarienne, dont

rien jusqu'à présent n'a permis de déterminer la position. Morcelli, désireux d'obtenir une solution à cet égard, se demande si son nom ne se cache pas sous celui d'*Artisiga*, une station maritime de la côte nord-ouest de la Césarienne dont nous allons parler. C'est un procédé dont il use volontiers, mais qui ne conduit que rarement à un résultat certain ; aussi laisserons-nous à l'avenir la découverte du site d'Aquisira. Nous connaissons deux titulaires de ce siège épiscopal, l'un qui assista à la Réunion de Carthage en 411, et le second au Concile de 484. — ?

Arae (les Autels). — Station de la grande voie, qui, d'après l'*Itinéraire d'Antonin*, conduisait, par Auzia, (Aumale) de Carthage à Césarée (Cherchel). Elle se trouvait à 30 milles (45 kilomètres) de Zabi et à 18 milles ou 26 kilomètres de Tatilti. En 1862, le colonel Payen a relevé près de là, au Blad Tarmount, deux inscriptions qui mettent cette station secondaire à 2 milles ou 3 kilomètres des Arae (*Ab Aras*, duo millia), ce qui les place à 34 kilomètres en ligne droite, à l'ouest-nord-ouest de Msila. Ces autels ne paraissent pas avoir laissé de débris très visibles, autant que j'ai pu le reconnaître, mais il faut encore chercher ; car ils peuvent fort bien avoir disparu dans les puissants remblais de 15 à 18 siècles. Il serait très intéressant de savoir en l'honneur de quelle divinité ils furent dressés, par qui et à quelle époque.

Arenensis Episcopus. — « Que le siège de cet évêché, dit Morcelli, ait tiré son nom d'un lieu appelé *Arenae* (les sables) ou *Arae* (les autels), c'est ce que nous ignorons. » La dérivation d'*Arae* lui semble peu régulière ; car il cherche à la justifier en observant que les Africains ajoutaient souvent une syllabe à certains mots en façon de redondance ; ainsi ils disaient *Altiburitenses* pour *Altiburienses*, *Timitanenses* pour *Timidenses*. Quoiqu'il en dise, nous ne sommes guère portés à admettre

qu'*Arae* ait pu donner *Arenenses*, qui procède régulièrement d'*Arenae*, et nous avons pour nous ce fait que les *Arae* de la Byzacène et de la Proconsulaire ont donné *Arensis*. Il ajoute que, d'ailleurs, on ne trouve aucune trace d'un oppidum appelé *Arenae* dans les écrivains de l'Antiquité; mais il oublie que nous sommes là devant un nom appartenant à la nomenclature très secondaire de l'ancienne Afrique, dont ils ne se sont jamais occupés. Ce qui l'avait surtout engagé à chercher *Arenenses* dans *Arae*, était le désir de placer son évêché aux *Arae*, sur la route de Zabi (Bechilga, près de Msila) à Auzia (Aumale) dont il a été question plus haut, ce qui n'est pas admissible. Le seul *Arenensis Episcopus* que nous connaissons, sans savoir où il siégeait, est un nommé Crescentianus qui interpellé à la conférence de Carthage, en 411, répondit: — « Me voici et avec moi l'Unité; tous les *Arenenses* sont donc catholiques. — ? »

Armua flumen. — Rivière de la Numidie que Pline (Liv. V, 1), dans son énumération des localités remarquables de la côte, cite après Hippo Regius (*Bône*), et avant Tabraca (*Tabarka*), et comme entre Bône et Tabarka, deux rivières arrivent à la mer, la Sebouse et l'Ouéd El-Kebîr, il est incontestable que l'*Armua* répond à l'une ou à l'autre. Que ce soit à la première, cela paraît peu discutable, puisque c'est la plus importante des deux, et qu'elle devait être la plus connue, puisque son embouchure est voisine de l'importante ville d'Hippo Regius, la *Royale Hippone*, la *Bône actuelle*. Au commencement du II^e siècle de notre ère, le mot *Armua* était déjà un peu oublié; car Ptolémée ne désigne ce cours d'eau que par son surnom *Rubricatus*, le Rougeâtre.

Arsenaria. — Voilà, enfin, un nom au sujet duquel nous aurons quelque chose à dire, et une localité dont nous pourrions déterminer exactement la position. Morcelli a dû être bien heureux de le rencontrer. Les cita-

tions extraites des écrivains anciens, que l'on peut en faire, constituent une véritable série. Pomponius Mela, le premier en date, sous l'empereur Claude, l'an 40 de notre ère, en dit : « En deçà de Caesarea (Cherchél), car elle se trouve presque au milieu de la côte de Numidie, sont les Oppida de Cartenna (Ténès) et d'*Arsinnaria*, le fort de Quiza, etc. » Trente-cinq ou quarante ans après, Pline, la plaçant dans la province de Tingi, la nomme *Arsinnaria Latinorum*, l'*Arsinnaria* des Latins, parce que très probablement elle avait été dépeuplée et occupée ensuite par une colonie romaine. Mais il ajoute, à cela, un détail curieux; il la met à 3 milles, près de 4 kilomètres de la mer, et c'est en effet là que le capitaine Muller, en 1853, en a retrouvé les ruines, en un lieu que domine le marabout de Sidi Bou Ràs, *Monseigneur à la grosse tête*. — Au commencement du siècle suivant, en 125, Ptolémée la cite au nombre des principales villes de la côte de la Mauritanie Césarienne, en lui donnant le titre de *Colonie (Arsenaria colonia)*. Enfin, un peu plus d'un siècle après (en 337), l'*Itinéraire d'Antonin* détermine ses distances, de *Quiza* (le Pont du Chélif), 40 milles ou 59 kilomètres, et de *Cartennae* (Ténès), 28 milles ou 41 kilomètres. Les MMS portent par erreur 18 milles ou 26 kilomètres 1/2. On a vu par les citations que nous venons de faire que l'orthographe du mot varie, mais nous avons adopté celles de Ptolémée et de l'*Itinéraire*, parce qu'elles s'accordent avec l'abréviation *Arsen*, employée dans une inscription recueillie par Gruter, page 382, n° 6.

Arsenaria était le siège d'un évêché dont on ne connaît qu'un seul titulaire, qui signa le 95^e parmi ceux de la Mauritanie Césarienne présents au Concile de Carthage, en 484.

Arsicaria. — D'où l'adjectif *Arsicaritanus*, que l'on trouve dans les plus anciens manuscrits de la Notice, ainsi que l'assure Dom Ruinart, ce qui m'empêche d'ad-

mettre que le type ait pu être *Arsica*, comme le croit Morcelli. De même qu'en maint endroit, le savant antiquaire s'étonne de ne découvrir aucun renseignement sur *Arsicaria*, si ce n'est dans la Notice qui la met en Numidie.

J'ai déjà répondu dans l'article précédent à une observation pareille et je n'y reviendrai pas. Mais d'un autre côté, l'auteur de l'*Africa Christiana* regarde ce mot *Arsicaria* comme si voisin de celui d'*Arsenaria* qu'il le considère comme le même appliqué à deux localités différentes, l'une en Numidie, l'autre en Mauritanie, ce que nous ne saurions admettre en aucune façon, alors que nous serions possédés de la même monomanie de vouloir déterminer la position des localités qui nous sont inconnues pour l'instant. Un des évêques d'*Arsicaria*, le seul dont le nom est arrivé jusqu'à nous, assista au Concile de Carthage, en 484. — ?

Arsinarium Promontorium. — Un des caps les plus caractéristiques des rivages de l'Afrique occidentale, au sud de la Mauritanie Tingitane. Sa synonymie a été l'objet d'hypothèses très variées, jusqu'au jour où M. d'Avezac a fait remarquer dans l'*Univers Pittoresque* (Afrique ancienne, p. 60), qu'elles pêchaient toutes par la base, en ce qu'elles avaient négligé pour sa détermination une condition essentielle, résultant des *Tables* mêmes de Ptolémée, savoir, de se trouver précisément par le travers des îles Fortunées que représentent de nos jours les îles Canaries. Le cap *Bojador* seul est justement ainsi placé : Voilà donc le véritable *cap Arsinarium* et tout à côté s'élève la Penha Grande ou le Grand Rocher des premiers explorateurs portugais, pour représenter le *Promontoire Ryssadion*, une autre saillie à laquelle le géographe d'Alexandrie semble donner la même importance et qu'il place de ce côté.

Artaghira. — Ville de la Libye intérieure dans la par-

tie qui fait aujourd'hui partie du Marok (Sahara marocain); elle était, d'après la position qu'en donne Ptolémée, sur le cours inférieur du Guîr, mais aucune exploration n'est encore venue nous dire quel est son nom actuel. — ?

Artisiga, qui semble être une combinaison du mot *Siga* et d'un préfixe, également berbère, à déterminer, est le nom que l'*Itinéraire d'Antonin* donne à une des stations maritimes situées entre l'embouchure de la Mlouïa (*Malva flumen*) et celle de la Tafna, à Rachgoun, le port de Siga. Le routier romain place Artisiga à 18 milles rectifiés (26 kilomètres) d'*Ad Fratres* (Nemours), et à 16 milles (24 kilomètres) de Siga. Mais quand on étudie Ptolémée avec soin, ainsi que je l'ai fait dans mes *Recherches sur l'Occupation romaine dans la subdivision de Tlemsên*, on reconnaît bientôt qu'Artisiga est le même lieu que l'écrivain grec, deux cents ans auparavant, appelle *Gypsaria Limné* (le port Gypsaria), le même centre qui, cent cinquante ans après, figure parmi les évêchés de la Mauritanie Césarienne, *Gypsariensis episcopus*, alors qu'il n'est nullement question d'Artisiga. Ceci indique d'une manière très certaine que les deux expressions étaient corrélatives, et que quand les Indigènes disaient *Artisiga*, les Romains entendaient *Gypsaria*. Quant à la synonymie d'Artisiga ou Gypsaria, j'ai démontré, dans le travail mentionné plus haut, que Gypsaria correspondait à *Mersa Hanaye* ou *Honaï*, non-seulement comme position, mais à cause de cette particularité de dépôts de gypse, qu'on ne voit que là sur toute cette côte.

Honaï, qui fut pendant longtemps le port de Tlemsên, devint une ville arabe assez importante, et a fait disparaître à peu près tout ce qu'il restait des vestiges d'Artisiga.

Arzilla. — Ville maritime du Marok, sur la côte de
Revue africaine, 30^e année. N^o 175 (JANVIER 1886). 3

l'Océan Atlantique, et la première localité que l'on aperçoit, lorsque, sortant du détroit de Gibraltar, on se dirige vers le Midi. C'est l'ancienne *Zilis*, au sujet de laquelle Pline s'exprime ainsi, dans le second paragraphe de son Livre V : A 25.000 pas (37 kilom.) de Tingi (*Tanger*), sur la côte de l'Océan, est la colonie d'Auguste, *Julia Constantia Zilis*, qui fut soustraite à la domination des rois de Mauritanie et attribuée à la juridiction de la Bétique.

Asamas. — Nom donné par les Anciens et entre autres par Ptolémée, à cette grande rivière qui prit ensuite celui d'*Anatis*, auquel je renvoie. On remarquera seulement le rapport fortuit qu'il y a entre *Asamas* et *Azemmour* et *Azamor*, ville située à son embouchure.

Asassa. — C'est la forme que Pline (Liv. V, 1) donne au mot *Asamas*.

Asafi ou *Asfi*. — Petite ville maritime du Marok, sur l'Océan Atlantique, à moitié chemin entre le Cap Cantin et l'embouchure du Tensift, position qui la fait correspondre au port *Mysocaras* de Ptolémée, ainsi que l'a bien vu M. Vivien, *Afrique du Nord*, p. 364.

Assaba ou *Assava*, suivant que le B se prononce d'une manière plus ou moins accentuée; ville presque inconnue, que le P. Hardouin place en Numidie, attendu que l'on relève son nom parmi ceux des évêques de cette province qui apparaissent dans les actes de la Conférence de Carthage, en 411. Mais où était-elle? C'est ce que l'avenir nous dira. — ?

Assafa. — L'*Itinéraire d'Antonin* mentionne, entre Sétif et Oliva, c'est-à-dire en pleine Mauritanie Sitifienne, un municpe appelé *Ad Sava*, dont Morcelli identifie le nom avec celui-ci; il était à 24 milles romains ou 35 kilomètres de Sétif, sur la route d'Igilgilis (Jijelli). On le

retrouve dans la *Table Peutingerinne*. C'était, au commencement du V^e siècle, le siège d'un évêché dont le seul titulaire connu figura au Concile de 411, avec tous ceux que le roi Hunérik y avait appelés. — ?

Asuoremiyta. — Il est impossible de croire qu'un tel nom ne soit pas le résultat d'une erreur, et cependant, ajoute Morcelli, on le trouve dans les plus anciens manuscrits, du moins c'est Dom Ruinart qui l'affirme. Acceptons-le donc comme étant celui d'une ville de la Sétifiennne, siège d'un évêché, *Asuoremytensis Episcopus*, à la fin du V^e siècle. Mais où était-elle? Voilà ce que nous ignorons encore et ce que nous saurons sans doute un jour. Peut-être y a-t-il dans son nom quelque empreinte des langues berbères ou sémitiques, et peut-être même de celles que parlaient les plus anciennes populations du Nord de l'Afrique, les peuples noirs. Il est vrai qu'ici nous sommes devant des formes plus douces, ainsi que l'indiquent entre autres les mots *Mina*, *Maliana*, etc. — ?

Aucunasta. — Ville de la Mauritanie Césarienne d'après le texte de l'*Anonyme de Ravenne*, publié par le D^r Shaw, mais dans la nouvelle édition donnée par MM. Pinder et Parthey (1860), on lit *Auzimasta*, avec les variantes *Auzumasta*, *Auçunasta*, et ces Messieurs se demandent si ce ne serait pas *Auzia* (Aumale), l'*Ausea* de Tacite, l'*Azina* de Ptolémée? Malgré la difficulté d'admettre un semblable rapprochement, je n'y fais pas obstacle, parce qu'avec l'indigeste compilation du Ravennate tout est possible. — ?

Augura. — Oppidum que la Notice place en Numidie, mais au sujet de laquelle les géographes anciens se taisaient complètement. Qui sait, dit Morcelli, si ce n'est pas l'*Audurus* dont Saint-Augustin a dit, dans sa Cité de Dieu, Liv. XXII, c. 8, 15 : *Audurus est le nom d'un fundus*

(domaine rural), où il y a une église dédiée à Saint-Étienne, et ce qu'il ajoute montre bien que cette localité était, en Numidie, du côté d'Hippone (Bône), et des territoires limites. Les différences de temps ont si souvent amené de profondes modifications dans les orthographes des noms de lieux que je suis très disposé à croire que l'*Audurus* de Saint-Augustin est l'*Augura* de la *Notice*, bien qu'ici nous n'ayons guère à invoquer les différences de temps puisque les documents appartiennent au même siècle : la *Cité de Dieu* est de 413-426, la *Notice* de 485. Peut-être la différence vient-elle d'une différence de prononciation, ou de la difficulté de rendre en latin certaines lettres des langues indigènes. Le hasard qui rendra au jour les restes d'Augura nous dira ce qu'il faut penser de ces diverses hypothèses.

Augura était, au V^e siècle, le siège d'un évêché dont deux titulaires sont connus : le premier, Montanus, assista à l'Assemblée de 411, où il a signé : *Episcopus Ecclesiae Catholicae Auguritanae* ; le second, Leporius, fut envoyé en exil par le roi Hunéric, en 484. — ?

Aumale. — Est la ville moderne qui, depuis 1846, élève ses habitations sur l'emplacement même de celles de l'antique *Auzia*. Aumale, qui compte de 5 à 6,000 âmes, est à 125 kilomètres au sud-est d'Alger.

Ausuccurus. — D'où l'adjectif *Ausuccurensis*, par lequel la *Notice* signale un des évêchés de la Numidie, mais sans y joindre aucune donnée qui puisse servir à en déterminer la position, et depuis lors rien n'est venu nous permettre de le faire. Cherchons donc ! L'évêque d'Ausuccurus était du nombre de ceux qui se rendirent à Carthage, en 484, sur la demande d'Hunéric et fut une des victimes de ses fureurs. — ?

Ausugabra. — Localité qui était au V^e siècle le siège d'un évêché ; car son titulaire, nommé Cresconius, figura

parmi les évêques donatistes de la Conférence tenue en 411 à Carthage, mais il n'est pas dit à laquelle des provinces africaines il appartenait. Morcelli, se rappelant la ville de Succabar ou Zuggabar, située au-dessous de Miliana, dans la Césarienne, pense, d'après l'affinité des noms, qu'Ausugabra pourrait bien avoir appartenu à la même circonscription administrative. La raison n'est pas puissante, mais devant l'absence complète de toute donnée elle a une certaine valeur. En effet, on remarque sur plusieurs points de la carte d'Afrique des localités associées sous des noms qui ont plus d'un rapport entre eux ; je citerai, par exemple, le groupe qui a pour centre Lambèse, autour duquel on voit Lamasba, Lambafudi, Lambiridi. Acceptons donc l'hypothèse de Morcelli jusqu'au jour où on aura retrouvé le site d'Ausugabra. — ?

Ausum. — Ville de la Mauritanie Sétifienne, à laquelle Ptolémée assigne une position qui la met sur la route de Saldae (*Bougie*) à Auzia (*Aumale*), à la hauteur d'Akbou. Et, en effet, M. Sabatier, instituteur en ce lieu, dans un intéressant mémoire sur Akbou, y signale plusieurs emplacements de ruines antiques, dont l'un peut fort bien représenter Ausum. Il ne s'agit plus que de chercher. — ?

Autololes ou *Autolales* (Ptolémée). — Mais la première orthographe est la plus ordinaire ; peuple de la Mauritanie Tingitane qui a successivement occupé différentes parties du versant atlantique et du versant méditerranéen de l'Atlas marokain. Du temps de Pline, l'an 75 de notre ère, c'était la plus puissante des tribus gétules ; elle occupait le pays au sud de Sala, jusqu'aux Scelatites et aux Masates. M. Vivien (*l'Afrique du Nord*, p. 371), les identifie avec les Hilâla ou Aït Hilâla, qui demeurent encore dans les mêmes localités, et qu'Ibn Khaldoun mentionne comme une grande tribu Masmouda, du pays de Sous.

Auzia. — Une des plus anciennes villes du nord de

l'Afrique, si l'on s'en rapporte à Ménandre, cité par Joseph (*Antiquités judaïques*, livre VIII, chap. 7) qui assure qu'elle fut fondée par Ithobaal le Tyrien, fuyant en Libye devant l'invasion des Chananéens par les Israélites, aux premières années du XVI^e siècle avant l'ère chrétienne. Il y a eu plusieurs orthographes du mot Auzia : Tacite (*Ann.*, liv. IV) écrit *Auzea*, l'*Itinéraire* d'Antonin, *Auza*, et Ptolémée, *Auzina*, mais ceci ne signifie rien, puisque dix inscriptions relevées sur les lieux mêmes et qui sont de la même époque, disent *Auzia*; entre autres, celle-ci :

AVZIO DEO GENIO ET CONSERVATORI COLONIAE

A Auzius, Dieu, Génie et Conservateur de la Colonie,
le des kalendes de Janvier de l'an de
la province CLXXXV, 185, ce qui répond à l'an 224 de
notre ère. *Auzia* a fait place à la ville moderne d'*Aumale*
(voy. ce mot).

Aveus, *Aves* ou *Savus*. — Rivière de la Mauritanie Césarienne dont Pomponius Mela indique la place d'une manière très exacte, de cette manière : *Deinde Icosium et Ruthisia urbes, et fluentes inter eas Aveus et Nabar, aliaque, etc.* Ensuite les villes d'Icosium et de Ruthisia et coulant entre elles l'Aveus et le Nabar. — D'où il suit qu'Icosium étant *Alger*, et *Ruthisia* ou *Rusgonium*, la ville du Cap Matifou, l'Aveus est représenté par l'*Harrach* et le Nabar par l'*Oued El-Khremîs* (la rivière du Fondouk).

Avina. — D'après Pline (Livre V, 4), une des trente villes libres (*Oppida libera*) de l'Afrique proprement dite prise dans sa plus grande étendue et à laquelle il faut appliquer tout ce que j'ai dit d'*Acharita*.

O. MAC CARTHY.

(A suivre.)
